

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 1er octobre 2018

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN MM. BOIVIN, INACIO, LOUVEL, PEDRO, VIMONT
Absents excusés : MM. BALTHAM, DUTACQ,

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE D'ACCUEIL

La Commission, maintenant que toutes les journées d'accueil sont terminées, demande aux clubs participant de lui faire un retour sur la réalisation de ces journées.

Pour cela, elle vous contactera directement afin de remplir un formulaire interactif.

PLATEAUX U7

Pour consulter la répartition des clubs au premier plateau de la saison, qui aura lieu le samedi 6 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

La Commission ne souhaite pas procéder à des bouleversements importants des plateaux déjà existants. Elle a donc comblé des trous quand il en existait, mais elle ne fera pas plus pour le premier plateau de la saison. Pour les clubs suivants, la Commission vous demande de vous rapprocher les uns des autres, afin de créer un plateau supplémentaire.

AUTEUILLOIS AS : 2 équipes : pas d'accueil
BAILLY NOISY SFC : 3 équipes le matin
JUZIERS FC : 1 équipe
LIMAY ALJ : aucune équipe renseignée
YVELINES US : 4 équipes le matin

Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (17/11 & 01/12) sont désormais ouvertes. Elles se clôtureront le vendredi 12 octobre. Chaque club et responsable de catégorie déclaré ont reçu un mail en ce sens la semaine dernière.

Courriers

MAISONS LAFFITTE FC

Demande du club pour basculer ses équipes de l'après-midi au matin. La Commission, afin de ne pas perturber les plateaux actuels ne peut accéder à votre demande pour le 6 octobre (de toute façon le créneau du matin est plein). Elle vous suggère d'ajuster vos inscriptions pour la 2ème phase.

850 103 du 06/10/18 : VERNOLITAIN STADE

Le club d'ANDRESY FC nous informe qu'il ne pourra se rendre sur ce plateau en raisons de situations familiales imprévues de l'encadrement.

La Commission prend note, VERNOLITAIN STADE a été mis au courant. Elle remplace ces équipes par celles de AUTEUILLOIS AS.

PLATEAUX U9

Pour consulter la répartition des clubs aux premiers plateaux de la saison, qui auront lieu les samedis 29 septembre & 13 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

La Commission ne souhaite pas procéder à des bouleversements importants des plateaux déjà existants. Elle a donc comblé des trous quand il en existait, mais elle ne fera pas plus pour les prochains plateaux. Pour les clubs suivants, la Commission vous demande de vous rapprocher les uns des autres, afin de créer un ou des plateau(x) supplémentaire(s).

AUTEUILLOIS AS : 3 équipes : pas d'accueil
JUZIERS FC : 2 équipes
LIMAY ALJ : aucune équipe renseignée
PECQ US : 4 équipes

Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (10/11, 24/11 & 08/12) est désormais ouverte. Elle se clôturera le vendredi 5 octobre. Chaque club et responsable de catégorie déclarée, ont reçu un mail en ce sens la semaine dernière.

Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#)

Courriers

FONTENAY LE FLEURY AS

En raison de sa participation aux plateaux Espérance U8-U9, le club ne peut assurer les 3 équipes supplémentaires inscrites sur les plateaux classiques.

La Commission prend note, regrette ce doublon, bien qu'elle avait précisée de prendre en compte les plateaux Espérance dans l'inscription aux plateaux classiques. Elle remplace ces équipes par celles des ESSARTS LE ROI AGS à VOISINS FC.

POISSY AS

En raison de sa participation aux plateaux Espérance U8-U9, le club ne peut assurer les 4 équipes supplémentaires inscrites sur les plateaux classiques.

La Commission prend note, regrette ce doublon, bien qu'elle avait précisée de prendre en compte les plateaux Espérance dans l'inscription aux plateaux classiques. Elle remplace ces équipes par celles de VERSAILLES 78 FC à MANTES LA VILLE FC.

PORCHEVILLE FC

Le club souhaite passer de 2 à 4 équipes.

La Commission ne peut le prendre en compte pour le prochain plateau du 13/10. Elle vous suggère d'ajuster vos inscriptions pour la 2ème phase.

PLATEAUX ESPERANCE U8-U9

Inscriptions

Pour consulter la répartition des clubs sur les 5 premiers plateaux de la saison : [Cliquez ici](#)

ENGAGEMENTS CRITERIUMS U10-U13

Retrouvez la liste des clubs inscrits sur le Football Animation pour la saison 2018/2019. [Voir la liste des inscrits](#)

De plus, notez les inscriptions sont désormais closes depuis le **samedi 29 septembre**. La Commission va désormais procéder à l'élaboration des calendriers des Critériums Départementaux, qui débiteront début novembre.

Modifications engagements

U11

ACHERES CS : Passage de 2 à 3 équipes
CARRIERES S/S US : Passage de 3 à 5 équipes (l'ajout des 2 équipes se fera sur le Critérium sans distinction d'âge)
ESSARTS LE ROI AGS : Passage de 1 à 2 équipes
GUYANCOURT ES : Passage de 5 à 6 équipes
HARDRICOURT/MERY : Passage de 2 à 3 équipes
HOUILLES SO : Passage de 3 à 4 équipes.
PLAISIROIS FO : Passage de 4 à 5 équipes
POISSY AS : Passage de 4 à 5 équipes.
PORCHEVILLE FC : Passage de 4 à 2 équipes
RAMBOUILLET FC : Passage de 4 à 5 équipes
VILLENNES ORGEVAL FC : Passage de 4 à 5 équipes

U13

FONTENAY FLEURY AS : Passage de 2 à 3 équipes
GUYANCOURT ES : Passage de 4 à 5 équipes
MAGNY 78 FC : Passage de 2 à 3 équipes
MONTIGNY LE BX AS : Passage de 6 à 5 équipes
POIGNY US : Inscription d'une équipe
SARTROUVILLE FC : Passage de 4 à 2 équipes
TRIEL AC : Passage de 2 à 1 équipe

VERNEUIL ENTENTE : Passage de 4 à 6 équipes (l'ajout des 2 équipes se fera sur le Critérium par année d'âge)
VILLENES ORGEVAL FC : Passage de 4 à 5 équipes
VILLEPREUX FC : Passage de 4 à 3 équipes

Courriers

JOUY EN JOSAS AS

Demande du club pour répondre à une demande d'alternance particulière.

La Commission transmet à la Commission calendrier.

ROSNY CSM

Demande du club pour répondre à une demande d'alternance.

La Commission transmet à la Commission calendrier.

TRIEL AC

Le club nous informe de problèmes de terrain en raison de la construction de son futur terrain synthétique.

La Commission prend note et transmet aux services concernés.

CHALLENGE D'AUTOMNE

Les calendriers des journées du Challenge d'Automne U11 & U13 sont désormais disponibles. [Cliquez ici.](#)

Inscriptions tardives

Ci-après la liste des demandes d'inscriptions tardives sur le dispositif :

U11

PECQ US : 2 équipes

U13

HOUDANAISE REGION FC : Suppression de 2 équipes

MONTESSON US : 2 équipes

Courriers

CHAVENAY ASL U11

Demande du club pour modifier son plateau, car ses adversaires du 6 octobre, sont les mêmes que ceux du 29 septembre.

La Commission prend note. Voir modifications.

MESNIL ST DENIS AS : U13

Le club demande la possibilité d'être affecté sur un même plateau avec sa 2ème équipe supplémentaire.

La Commission prend note, étant donné qu'il s'agissait d'une inscription tardive et qu'il n'y a pas de place disponible à ce jour, la Commission n'a pu accéder à votre demande pour le 13/10.

009 du 29/09 : BUC FOOT AO

Le club de VIROFLAY nous fait part d'un problème d'horaire sur le plateau correspondant, il est arrivé à 9h30 pour un début à 10h45.

La Commission regrette ce manque de communication et demande au club de BUC des explications sur les circonstances de ce problème, pour le lundi 8 octobre.

Interclubs du 22/09 : VERNEUIL ENT. / CARRIERES GRE AS

Le club de VERNEUIL nous fait part de problèmes rencontrés sur cette journée interclubs.

La Commission demande au club de CARRIERES GRE AS des explications sur les circonstances de ce problème, pour le lundi 8 octobre.

CRITERIUM ESPOIR U10-U11

Courriers

CONFLANS FC

Demande de dérogation annuelle pour jouer ses rencontres à 10h00.

Après vérifications, accord de la Commission, mais horaire officiel, 9h30.

VOISINS FC

Demande de dérogation annuelle pour jouer ses rencontres à 9h30.

Après vérifications, accord de la Commission.

Infractions

FONTENAY FLEURY AS 1

La Commission constate que la personne présente pour encadrer l'équipe ne dispose pas du diplôme nécessaire. La Commission demande des explications au club pour le lundi 8 octobre concernant l'absence de M. CHADEAU Franck, éducateur déclaré de l'équipe.

PLAISIROIS FO 11

La Commission constate que la personne présente pour encadrer l'équipe ne dispose pas du diplôme nécessaire. La Commission demande des explications au club pour le lundi 8 octobre concernant l'absence de M. MABOUNGOU Armel, éducateur déclaré de l'équipe.

La Commission après étude des feuilles de matches constate un manque évident de dirigeants sur les feuilles de matches. Pour rappel, la présence des dirigeants est obligatoire sur ce dispositif. Ci-dessous la liste des équipes concernées par ce manquement :

BAILLY NOISY SFC 1 / POISSY AS 1 / CARRIERES S-S US 1 / PLAISIROIS FO 1 / MONTIGNY LE BX AS 1 / RAMBOUILLET FC 1 / TRAPPES ES 1 / GUYANCOURT ES 1 / VOISINS FC 1 / VELIZY ASC 1 / BAILLY NOISY SFC 11 / MONTESSON US 11 / CARRIERES S-S US 11 / FONTENAY FLEURY AS 11 / MONTIGNY LE BX AS 11 / RAMBOUILLET FC 11

FESTIVAL FOOT U13 PITCH

La Commission a procédé au tirage au sort du premier tour du Festival Foot U13 Pitch, qui se déroulera ce samedi 6 octobre.

Pour consulter le tirage: [Cliquez ici](#)

Attention, ce tour est un cadrage, toutes les équipes ne joueront pas ce samedi. La liste des clubs exemptés est dans tous les cas affichée. Pour rappel, les équipes participant aux Critériums Régional & Espoir U12-U13 sont exemptés de cette journée, car elles jouent en Critérium.

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Réunion de début de saison

La Commission remercie les clubs qui se sont manifestés pour lui signaler un éventuel dysfonctionnement au moment de l'émargement. Elle va désormais procéder à la vérification des signatures.

Courriers

U12 du 15/09/18 : ELANCOURT OSC 11 / MONTIGNY LE BX AS 11

Accord des deux clubs, une erreur a été faite sur la saisie du score. Score réel 2/6 pour MONTIGNY LE BX AS 11.

La Commission prend note et rectifie. Merci d'être vigilant à l'avenir.

U12 du 22/09/18 : CARRIERES GRE 11 / MANTOIS 78 FC 12

Accord des deux clubs, une erreur a été faite sur la saisie du score. Score réel 4/7 pour MANTOIS 78 FC 12.

La Commission prend note et rectifie. Merci d'être vigilants à l'avenir.

U13 du 22/09/18 : LIMAY ALJ 1 / MARLY LE ROI US 1

Accord des deux clubs, une erreur a été faite sur la saisie du score. Score réel 6/1 pour LIMAY ALJ.

La Commission prend note et rectifie. Merci d'être vigilants à l'avenir.

U13 du 29/09/18 : VILLENES ORGEVAL 1 / ROSNY CSM 1

Le club de VILLENES nous fait part d'un problème de score sur la FMI. Score réel : 13/3 et non 13/2.

La Commission demande à ROSNY CSM de confirmer. Merci d'être vigilants à l'avenir.

RAMBOUILLET FC

Le club nous fait part du changement de son éducateur U12.

Après vérifications, la Commission valide ce changement.

POISSY AS 2 : 2ème infraction

Le club explique sa situation et notamment les raisons de ses 2 infractions.

La Commission prend note et espère qu'aucune autre infraction ne se renouvèlera.

VIROFLAY USM 1 : 2ème infraction

Le club explique sa situation et notamment les raisons de ses 2 infractions.

La Commission ne peut valider la présence de M. GHRITLI en l'état, pour les raisons déjà évoquées. Néanmoins, elle transmet aux services concernés et espère qu'aucune autre infraction ne se renouvèlera.

ETANG ST NOMES

La Commission demande le nom et le prénom des éducateurs en question qui auraient l'Initiateur 1er niveau.

Elle ne donne donc pas suite pour le moment à la demande d'engagement sur le dispositif.

MAGNANVILLE FC

La Commission a pris connaissance de l'identité des deux éducateurs potentiels qui encadreraient les équipes. Elle ne peut les valider, car l'éducateur U12 n'est pas certifié CFF2.

Elle ne donne donc pas suite pour le moment à la demande d'engagement sur le dispositif.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition

Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé

Malus : -1pt au classement de la 1ère phase

U12

Rencontres du 29/09/18

LIMAY ALJ 11 : 2ème infraction : La Commission vous informe qu'au-delà d'une 2ème infraction, votre club ne répond plus aux obligations du Règlement et la Commission peut décider de votre sortie du Critérium Espoir dès la fin de la 1ère phase. De plus, compte tenu de ces infractions dès la 2ème journée de Critérium, la Commission vous demande des explications dans les plus brefs délais concernant ces manquements, sachant que l'éducateur déclaré pour cette équipe est M. EL MBARKI.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Commission du 1er octobre 2018

FORFAIT NON AVISE

U12-U13 ESPOIR

1er forfait : 13€

(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 29/09/18

53607 : CONFLANS FC 2

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité aux 2 équipes

Rencontres du 15/09/18

U12 Poule F

53751 : LIMAY ALJ 11 / ROSNY CSM 11

U13 poule C

53615 : TRAPPES ES 2 / VELIZY ASC 1

1er rappel

Rencontres du 22/09/18

U12 Poule C

53709 : PARIS SG FC 12 / MAUREPAS AS 11

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

Amende après rappel au club d'accueil : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 15/09/18

U12

53690 : TRAPPES ES 12 / SARTROUVILLE FC 11

Annulation de l'épreuve de jonglerie. Aucun point de bonus attribué.

53737 : MUREAUX OFC 11 / VILLENES ORGEVAL FC 11

Point de bonus attribué à VILLENES ORGEVAL FC 11.

53751 : LIMAY ALJ 11 / ROSNY CSM 11

Annulation de l'épreuve de jonglerie. Aucun point de bonus attribué.

U13

53615 : TRAPPES ES 2 / VELIZY ASC 1

Annulation de l'épreuve de jonglerie. Aucun point de bonus attribué.

1er rappel avant amende et perte de l'épreuve de jonglerie

Rencontres du 22/09/18

U12

53678 : VOISINS FC 11 / ST GERMAIN FC 11

53695 : CHATOU AS 11 / CHESNAY 78 FC 11

53708 : MONTIGNY LE BX AS 11 / VERNEUIL US 11

53724 : VELIZY ASC 11 / VIROFLAY USM 11

53740 : MONTESSON US 11 / MUREAUX OFC 11

53765 : ROSNY CSM 11 / BOUAFLE FLINS ES 11

U13

53590 : CHATOU AS 1 / MUREAUX OFC 1

53618 : MONTIGNY LE BX AS 1 / TRAPPES ES 2

53619 : VELIZY ASC 1 / YVELINES-MONTFORT 1

53634 : PLAISIROIS FO 2 / SARTROUVILLE FC 1

53649 : LIMAY ALJ 1 / MARLY LE ROI US 1

53650 : ROSNY CSM 1 / BOUAFLE FLINS ES 1

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

INTERCLUBS U10/U13

1er rappel avant amende

Rencontres du 22/09/18

VELIZY ASC / GUYANCOURT ES / JOUY EN JOSAS AS

CHAMBOURCY ASM / ACHERES CS

MAULOISE US / GUERVILLE ARNOUVILLE

LOUVECIENNES AS / CLAYES SOUS BOIS USM

ISSOU AS / ROSNY CSM / BEYNES-MAREIL

VERNOLITAIN STADE / MUREAUX OFC

PORCHEVILLE FC / FONTENAY ST PÈRE AS

CRAVENT FC / DAMMARTI EN SERVE AS